



CONVOCATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 15 décembre 2025, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 6 octobre 2025 ;
- 2 Budget 2026 :
 - 2.1 Présentation générale ;
 - 2.2 Budget du compte de résultats ;
 - 2.2.1 Présentation détaillée ;
 - 2.2.2 Budget du compte de résultats, validation.
 - 2.3 Budget des engagements :
 - 2.3.1 Chapelle, éclairage_ajout de 3 points lumineux
➔ **CHF 44'000.- TTC**
 - 2.3.2 Remplacement ERP communal et mise en place d'une GED
➔ **CHF 99'000.- TTC**
 - 2.3.3 Cheiry, agrandissement du site scolaire_crédit de construction
➔ **CHF 6'520'000.- TTC**
 - 2.4 Approbation du budget 2026 dans sa globalité.
- 3 Informations & divers

Le Conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 6.10.2025 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

L'ensemble des documents est également publié sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.